

Réunion du 2 février 2022, à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 20

Présidence : M. Bernard MAY

Présents : MM. G. MARTIN, M. PINGUET

Excusés : Mme P. BEAURENAUD, M. L. ERAY

RAPPEL

. Modification au calendrier

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable se référer au règlement page 133 « TERRAIN IMPRATICABLE » de l'annuaire du District.

Toute demande effectuée en dehors de ces deux règles ne pourra être prise en compte par la Commission. Le secrétariat et les Membres de la Commission restent à la disposition des Clubs pour répondre à toutes questions.

. Horaires des lever de rideau (suite Covid-19)

Les levers de rideau auront lieu à 12h00 si le match principal est fixé à 15h00, à 11h30 si le match principal est fixé à 14h30, à 13h00 si le match principal est fixé à 16h00.

COMPÉTITIONS MASCULINES

1 – MATCHS NON JOUES

Journée du 12 septembre 2021

Championnat Départemental 2 – Poule B

-CHATEAU-CHINON ARLEUF 1 / ST ELOI 1 – Match n°50159.1-Le match est fixé au 20 février 2022

Journée du 14 novembre 2021

Championnat Départemental 3 – Poule A

-CHANTENAY 1 / ALLIGNY ST AMAND 1 – Match n°50268.1 – Le match est reporté au 20 février 2022

Championnat Départemental 2 - Poule B

-LUTHENAY 1 / ESN 58 2 – Match n° 50210.1 – Le match est reporté au 20 février 2022

Championnat Départemental 3 - Poule A

-CHAULGNES 2 / COULANGES 2 – Match n° 50272.1 – Le match est reporté au 20 février 2022

-VARZY 1 / CHANTENAY 1 – Match n°50274.1 – Date à fixer.

Journée du 05 décembre 2021

Championnat Départemental 2 – Poule B

-SLA 09 2 / CHARRIN 1 – Match n° 50217.1 - Le match est reporté au 20 février 2022.

Championnat Départemental 4 – Poule A

-NEUVY 1 / ENTRAINS 1 – Match n° 50392.1 – Le match est reporté au 06 février 2022.

-TANNAY 1 / GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 2 – Match n° 50394.1 – Date à fixer

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 30 Janvier 2022

Championnat Départemental 3 – Poule B

-Ent. CORANCY CHATEAU-CHINON ARLEUF 1 / CORBIGNY 3 – Match n° 50347.1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre (terrains de CORANCY et ARLEUF impraticables). Elle remercie les deux clubs pour leur initiative.

En conséquence le match retour aura lieu à CORANCY.

Journée du 06 février 2022

Championnat Départemental 1

COULANGES 1 / CHAULGNES 1 – match n°50080.1

Suite courriels reçus du club de COULANGES (terrain JEAN CHORLET impraticable et RAYMOND DUFOUR en travaux) et de VAUZELLES, la Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour la mise à disposition du terrain des Ateliers (Vauzelles) pour la rencontre précitée.

La commission remercie le club de Vauzelles pour le prêt de leurs installations,

Cependant, compte-tenu de l'indisponibilité de ses deux terrains, la Commission demande au club de COULANGES de bien vouloir l'informer de la date prévisionnelle de la fin des travaux et également de lui transmettre le nom du terrain de repli qui sera utilisé dans le cadre des futures rencontres.

Championnat Départemental 2 – Poule A

FC NEVERS BANLAY 2 / VAUZELLES 3 – match n°50156.1 (coup d'envoi 11h30)

Le match initialement prévu à NEVERS BANLAY est inversé et se déroulera à VAUZELLES (stade des Ateliers) d'accord des deux clubs et de la Commission.

Le match retour aura lieu à NEVERS BANLAY.

Championnat Départemental 3 - Poule A

COSNOIS FC 1 / POUJILLY 1 – Match n° 50285.1

Suite courriel reçu de la Municipalité de Cosne/Loire (indisponibilité du terrain de rugby), la Commission inverse la rencontre.

Le match retour aura lieu à Cosne/Loire.

COULANGES 2 / CHANTENAY 1 – match n°50286.1

Le match initialement prévu à COULANGES est inversé et se déroulera à CHANTENAY.

Accord des deux clubs et de la Commission

Le match retour aura lieu à COULANGES.

Championnat Départemental 3 – Poule B

ESN58 3 / ST SEINE 1 – match n°50355.1

Le match initialement prévu à ST GERMAIN CHASSENAY se déroulera à LUCENAY LES AIX (coup d'envoi 11h30)

Accord des deux clubs et de la Commission

E. MOUX BRASSY / LORMES 1 – match n°50352.1

Le match initialement prévu à MOUX se déroulera à BRASSY.

Accord des deux clubs et de la Commission

Journée du 13 février 2022

Championnat Départemental 4 - Poule C

MARZY 3 / DRUY BEARD 2 – Match n° 50490.1

Le match initialement prévu à MARZY est inversé et se déroulera à DRUY BEARD.

Accord des deux clubs et de la Commission

Le match retour aura lieu à Marzy.

Journée du 27 février 2022

Championnat Départemental 3 - Poule A

COSNOIS FC 1 / SAINT PIERRE 2-Match n° 50232.2

Suite courriel reçu de la Municipalité de Cosne/Loire (indisponibilité du terrain de rugby), la Commission avance la rencontre au dimanche 20 février 2022.

3 – COURRIEL

Courriel de la ville de Nevers concernant l'indisponibilité du stade Léo Lagrange le dimanche 27 février 2022.

En attente du retour de la Ville de Nevers pour la mise à disposition d'un terrain de repli.

4 – RAPPEL DES PROTOCOLES DE REPRISE DES MATCHS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX

Règles à observer en cas de Virus circulant dans un club

A partir de 4 nouveaux joueurs isolés sur 7 jours glissants, le virus est circulant dans le club.

L'ARS sera informée et prendra les décisions sur les mesures à prendre pour l'ensemble des joueurs et du staff. Il appartient à chaque club de réaliser le suivi et comptabilisation des cas positifs amenant à déterminer si le virus est circulant dans le club.

Saisine de la commission d'organisation et forfaits

La commission d'organisation en charge de la compétition concernée est chargée de se positionner sur les reports de match selon les circonstances ci-après, après avis des instances médicales.

Dans l'hypothèse du virus circulant dans un club, le référent Covid du club doit :

- Alerter immédiatement la Ligue ou le District par courriel (en fonction du niveau où évolue l'équipe)
- Fournir l'attestation ARS sur la situation.

Le report ne peut être envisagé que si l'une des deux conditions ci-dessous est avérée :

- A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/joueurs sur 7 jours glissants
- L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours

COMPÉTITIONS FÉMININES

7 – MATCHS NON JOUES

Journée du 28 novembre 2021

Critérium Féminin

- Ent. POUILLY 2F2N MARZY 1 / FC NEVERS 2 – match n° 50748.1 – Le match est reporté au 20 mars 2022.
- ST REVERIEN 1 / E. CORBIGNY/CHATEAU CHINON-ARLEUF – Match n° 50746.1- Le match est reporté au 13 février 2022.

Journée du 12 décembre 2021

Critérium Féminin

- SNID 1 / CLAMECY 1 – Match n° 50759.1 – Le match est reporté au 13 février 2022.
- ST REVERIEN 1 / FC NEVERS 2 – Match n° 50756.1 – Le match est reporté au 20 février 2022.
- COSNE 1 / E. POUILLY 1 – Match n° 50757.1 – Le match est reporté au 13 février 2022.


8– COURRIEL

Pris note du courriel de FC NEVERS.

La commission décide d'attendre le nouveau calendrier ligue du championnat à 11 féminin pour se prononcer.

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 09 FEVRIER 2022 A 16H30.

Le Président
Bernard MAY



Le secrétaire
Michel PINGUET



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.